

NETTOYAGE ET DOUBLAGE D'ŒUVRES SUR PAPIER – 13 ET 14 JUIN 2026

OBJECTIF : Apprendre à nettoyer et à doubler des œuvres sur papier

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Réaliser le nettoyage et le doublage d'œuvres sur papier

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public adulte

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

12 heures en présentiel

Deux journées de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00, un week-end hors vacances scolaires zone C.

L'AAAV se réserve le droit de ne pas ouvrir ce stage si le nombre de participants est insuffisant.

Confirmation 15 jours avant date du stage.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Mini : 5 - Maxi : 10

PRIX : 250 €

Formation professionnelle : 300 €

Rappel : adhésion à l'AAAV obligatoire :

Membre : 30€

Membre bienfaiteur : 100 € ou montant libre

Prévoir plusieurs documents.

LIEU DE LA FORMATION

28 bis, Chemin du Tour des Bois

78400 CHATOU

CONTENU DE LA FORMATION

Ce stage s'adresse à toute personne désireuse d'effectuer des interventions simples de restauration et de conservation (collectionneurs, encadreurs, relieurs, restaurateurs, ...)

Travail sur des documents jaunis, tâchés ou piqués (foxing, auréoles brunes d'humidité...). Pas de document recto-verso.

1^{er} jour : nettoyage des documents non doublés et peu ou pas déchirés : traitement chimique, réduction, rinçage

2^{ème} jour : doublage des œuvres nettoyées la veille (ou d'autres documents : dessin au crayon, litho, gravure)

Le doublage permet de consolider une œuvre dont le papier est affaibli (par des moisissures ou par l'usure) et facilite le travail de l'encadreur ou du relieur. Il se fait sur papier Japon.

A APPORTER

Outils : petits outils : scalpel – spatule – gomme – plioir - 1 brosse plate acrylique entre 6 et 8 cm de large

Fournitures : buvards 300g format 65 x 50 cm – papier Japon 30g (possibilité d'achat sur place)

Autre : Documents ou gravures

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S) : Michèle BÉCAR

Restaurateur expérimenté - professorat de dessin et arts plastiques (Certificats de licence en dessin, histoire de l'art, sciences annexes et décoration) - Diplôme de l'IFROA en restauration des arts graphiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle du travail effectué au fur et mesure des étapes de réalisation. Évaluation initiale des acquis. Évaluation formative de l'objectif de développement des compétences. Questionnaire d'évaluation de la formation en fin de stage.

(suite au verso)

ATELIER D'ARTS APPLIQUES DU VESINET - Formation d'adultes aux métiers d'art

Association Loi 1901 – Siret : 324 096 130 00020 – APE 9499Z – Siège social : Mairie du Vésinet 60 boulevard Carnot 78110 Le Vésinet

Administration et formation : 28 bis Chemin du Tour des Bois - 78400 Chatou - 01 39 52 85 90 – aaav@wanadoo.fr – www.aaav.asso.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11780461178 auprès du préfet de la région Ile-de-France (ce n° d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Association non assujettie à la TVA (art. 261-7 du CGI)

MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode démonstrative. Explications et démonstrations des gestes par le formateur, suivi de la réalisation par le stagiaire. Correction par le formateur, au fur et à mesure de la réalisation et au final.

MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition d'un atelier doté d'outils et gros matériels (hors cuirs et papiers) nécessaires à l'exécution des réalisations.